

Bulletin d'inscription BRETAGNE

Formation à la Communication Profonde Accompagnée®

A renvoyer à: Nathalie GRUEL – 3 route de Senebret - Kerousse – 56620 CLEGUER

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin d'inscription et à la réception du dossier complet accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 200€.

Le chèque libellé à l'ordre de GRUEL sera encaissé seulement après le premier module de la formation (*ou plus tard en cas d'échéancier prévu ensemble*).

Nom.....Prénom.....

Profession..... Date de naissance

Adresse personnelle

.....

Tel 1..... Tél 2

Mail.....

La formation en Communication Profonde Accompagnée ® s'adresse aux professionnels de la relation d'aide, ainsi qu'à toute personne souhaitant s'y engager.

Elle est aussi ouverte aux personnes souhaitant accompagner un proche privé de parole, ainsi qu'à celles et ceux désirant explorer leur intériorité et leurs profondeurs.

Cette formation constituant aussi un travail thérapeutique personnel important, un suivi par un professionnel de votre choix pourra vous être demandé. Ce suivi est le garant d'une probité professionnelle et contribue à éviter une récupération personnelle de l'accompagnement.

Il est indispensable que vous ayez expérimenté un minimum de 3 séances de CPA pour suivre cette formation.

Entre deux modules, il est recommandé aux stagiaires de pratiquer entre eux et de s'entraîner aussi souvent que possible.

Dès lors que vous pratiquerez comme professionnel, des séances de supervision et d'analyse des pratiques sont demandées, comme elles le sont dans toute relation d'aide. Le rythme en sera défini par vous-même, selon vos besoins, avec un minimum de 2 fois par an pour la supervision et 2 fois par an pour l'analyse des pratiques.

La durée de la formation est fixée à : 19 jours, 133 heures soit 7 heures par jour.

Coût : Module 1 : 440€
Module 2 : 440€
Module 3 : 440€

Module 4 : 440€
Module 5 : 330€

Un échancier peut être proposé sur la durée de la formation sur un montant de 1760 euros, le module 5 étant proposé par Martine Garcin, il sera à lui régler directement lors du module.

Les déplacements, l'hébergement et les repas sont à la charge du stagiaire. Les modules de 1 à 4 sont en résidentiel.

Le module 1 débutera du 12 au 15 octobre 2018. La formation se déroulera sur 7 mois. La formatrice sera madame Nathalie GRUEL pour les modules 1/2/3/4.

Les modules 1/3/4 auront lieu à l'Hôtel Home des Pins à Saint-Pierre de Quiberon (56)
Le module 2 aura lieu à La cour de Kerlarec à Arzano (29)

Le module 5 se déroulera à Paris. La formatrice pour le module 5 est Madame Martine GARCIN FRADET. Ce module peut se faire n'importe quand après le premier module et jusqu'à 1 an après la fin du module 4.

Pour un accompagnement personnalisé de chacun, l'effectif sera de 14 stagiaires maximum.

A compter de la date de signature de la présente inscription, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter. Pour ce faire, il en informe Madame GRUEL par mail qui lui confirmera la réception du mail en retour. Son chèque d'acompte lui sera restitué dans les plus brefs délais.

La date limite d'inscription pour cette promotion: réception du dossier complet avant le 01 août.

A remplir signé et daté, complété du questionnaire rempli. Merci.

Le Stagiaire
Signature + « lu et approuvé » + date

La formatrice - Nathalie GRUEL
Signature + « lu et approuvé » + date

QUESTIONNAIRE à envoyer avec la demande d'inscription à la formation CPA

(Utilisez le dos de la feuille si vous avez besoin de plus de place)

Ce questionnaire n'est ni un CV, ni un examen d'admission. A remplir en toute décontraction.

1) PARCOURS

2) DIVERSES FORMATIONS (diplômantes ou non)

3) TRAVAIL THERAPEUTIQUE (individuel, groupe ou toute autre expérience de connaissance de soi)

4) EXPERIENCES PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLES EN LIEN AVEC LA RELATION D'AIDE